

**Zeitschrift:** Revue internationale d'apiculture  
**Herausgeber:** Edouard Bertrand  
**Band:** 16 (1894)  
**Heft:** 5

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE INTERNATIONALE

## D'APICULTURE

Adresser toutes les communications à M. Ed. BERTRAND, Nyon, Suisse.

---

TOME XVI

N° 5

MAI

---

### CAUSERIE

La grande récolte des abeilles avait bien débuté dans notre région et dans les trois journées des 17, 18 et 19 mai, concordant avec l'épanouissement de l'esparcette, nos deux ruches en observation sur des balances avaient augmenté de 6  $\frac{1}{2}$  et 7  $\frac{1}{2}$  kilogr.; mais dès le 20, le temps s'est mis à la pluie et, depuis lors, (nous écrivons ceci le 28) elle n'a guère cessé de tomber, de sorte que la floraison de notre principale plante mellifère a lieu sans que les abeilles puissent en profiter.

Le directeur de la *Revue* sera absent de chez lui pendant le mois de juin et ne pourra par conséquent pas répondre personnellement aux lettres qui lui seront adressées.

Il sera publié dans le courant de juin un Supplément contenant une étude de M. Pierre Bois sur la Récolte du Pollen et les rapports des Sections de la Société Romande d'apiculture.

---

### EXPOSITION D'YVERDON

Les délégués des Sections vaudoises chargés de s'occuper de l'Exposition collective d'apiculture, à Yverdon, se sont réunis à Lausanne le lundi 7 mai. Toutes les Sections étaient représentées, à l'exception de celle des Alpes, et toutes prendront part à l'Exposition. La Section candidate d'Yverdon exposera aussi, et aura sa place comme les autres.

Après avoir discuté et arrêté l'emploi des 50 mètres carrés qui ont été retenus dans la grande halle fermée, les délégués se sont occupés de ce qui sera exposé, et d'abord du *miel extrait*. Ils ont conclu qu'il devra être exposé dans des bocaux en verre de la contenance approximative d'un kilo, qui est la plus fréquemment demandée. Chaque sectionnaire pourra exposer un, deux, trois bocaux, s'il a une, deux ou trois espèces de miel. Ces bocaux porteront le nom ou la marque de la Section, ainsi que *le nom et le lieu de domicile du producteur*. Ils seront uniformes pour la même Section, mais pourront varier d'une Section à l'autre, ce qui sera avantageux pour l'effet général.

Quand au *miel en sections ou en capotes*, il ne pourra être exposé que

*vitré*, d'un côté au moins, et fermé assez exactement pour ne pas attirer les abeilles. Après discussion, il a été reconnu que ce qu'il y a de plus pratique c'est que chaque Section expose ce genre de produit dans une vitrine particulière aussi simple que possible.

L'hydromel, l'eau-de-vie de miel, les liqueurs au miel et les bonbons au miel doivent se trouver dans une exposition d'apiculture. Tous les sociétaires qui ont obtenu des produits de qualité sont priés d'en envoyer.

Les Sections feront connaître au commissaire soussigné ce qu'elles se proposent d'exposer, avant le 30 juin, et l'ensemble de leur exposition devra être rendu à Yverdon *avant le 10 juillet*, terme de rigueur, l'Exposition générale devant s'ouvrir le 15. — Elles fixeront aussi modérément que possible le prix des objets exposés. Ils seront mis en vente à la clôture de l'Exposition, et cette vente recevra, à temps, une publicité suffisante.

On examinera la possibilité d'organiser une vente quotidienne ou temporaire de miel pendant le cours de l'Exposition. Les frais d'installation seront payés par les Sections proportionnellement à leur exposition. A ce sujet, sur la proposition du délégué de Lausanne, il a été décidé de demander un nouveau subside au Département de l'Agriculture. Nous avons demandé 200 francs pour frais d'installation, et nous avons lieu de croire que notre demande sera accueillie.

On a exprimé le voeu que l'Assemblée d'automne de la Suisse Romande ait lieu à Yverdon, avant la clôture de l'Exposition.

Quoique les produits doivent occuper la première et la plus grande place, on pourra accueillir dans l'emplacement réservé aux Sections une petite quantité d'outillage apicole : deux extracteurs différents, une demi-douzaine de ruches vides, des bassins et couteaux à désoperculer et des bidons de grand et petit format, ainsi que des enfumoirs et de la cire gaufrée fabriquée dans le canton. Une collection de cires bien épurées au soleil ou au feu sera la bienvenue.

Pomy, 12 mai 1894.

J. DESCouLLAYES.

---

## OUVRIÈRES PONDEUSES

Je viens de lire avec intérêt les articles de MM. de Meuron et Langel, sur les ouvrières pondeuses. Je n'oserais pas risquer l'introduction d'une reine ayant de la valeur dans une colonie à ouvrières pondeuses, par le moyen raconté par M. de Meuron ; quant à M. Langel, je prends la liberté de lui dire que s'il n'a pas réussi, c'est qu'il n'a pas pris les précautions nécessaires.

Je le prie d'ouvrir mon livre : *L'Abeille et la Ruche*, au paragraphe 214, il y lira :

« Bientôt les ouvrières (des ruches à ouvrières pondeuses) devenues vieilles, ne tiennent plus à se procurer une reine ; elles refusent même d'en éléver une quand l'apiculteur leur donne du couvain d'âge convenable. Comme ce sont les jeunes abeilles qui se chargent de ce

soin, si on donne à la colonie ayant des ouvrières pondeuses un rayon contenant des cellules d'ouvrières operculées, aussitôt que de jeunes abeilles de ce rayon sont écloses, elles s'empressent d'élever une reine, dès qu'on leur en a procuré les moyens en mettant dans la ruche un morceau de rayon contenant de jeune couvain. Ces jeunes abeilles acceptent facilement aussi une reine étrangère si on leur en donne une; tandis que les vieilles, avant ce renfort de jeunes ouvrières, l'auraient tuée. »

Je prie le lecteur de remarquer que c'est le 24 juillet que M. Langel a donné à ses ouvrières pondeuses des rayons de couvain à l'état *d'œufs et de larves*. Quelques jours après, supposons le 28 ou 29 juillet, il recommençait l'opération, mais en introduisant des rayons avec des larves, des nymphes et de jeunes abeilles. Puis, dans le commencement d'août, il introduisit une reine qui fut tuée, puis une autre, le 11 août, qui ne fut guère mieux accueillie.

Examinons ces faits en détail : 1<sup>o</sup> le couvain donné à l'état d'œufs et de larves, le 24 juillet, n'a été transformé en abeilles qu'au bout de 10 à 21 jours, soit du 3 au 14 août; 2<sup>o</sup> lorsque M. Langel a introduit du couvain pour la seconde fois, le 28 juillet, pas une abeille du premier couvain introduit n'était née; 3<sup>o</sup> les seconds rayons introduits vers le 28 juillet contenaient bien quelque couvain operculé, mais les abeilles produites par ce couvain étaient trop jeunes et trop peu nombreuses pour changer les dispositions des vieilles abeilles, lors de l'introduction de la reine, vers le 1<sup>er</sup> août, ou pour la protéger suffisamment.

Si, le 24 juillet, au lieu d'introduire un rayon de jeune couvain, M. Langel eût introduit un rayon de couvain operculé, contenant 5 ou 8000 abeilles, naissant et à naître dans l'espace de dix jours, et s'il eût introduit un second rayon de couvain de tout âge huit ou dix jours après, ces 5 ou 8000 abeilles de la première introduction, ayant reconnu leur orphelinage, eussent élevé une reine et eussent ainsi épargné à M. Langel beaucoup de soucis et de tracas. En apiculture les à-peu-près ne réussissent guère.

C'est la réflexion qui m'a amené à faire des expériences sur ce sujet; je me suis dit : les populations à ouvrières pondeuses ne s'habituent qu'à la longue à se passer de reines, puisque, dans le commencement de leur orphelinage, elles cherchent à en éléver une avec des larves de mâles; ce n'est qu'en vieillissant qu'elles perdent leur désir de s'en procurer, comme elles perdent aussi avec l'âge leurs dispositions à soigner le couvain. Par conséquent, si on faisait éclore dans la ruche de jeunes abeilles, celles-ci suivraient leurs instincts, en soignant le jeune couvain qu'on leur donnerait et en élevant une reine. Le résultat a confirmé mes prévisions, je ne me rappelle pas avoir échoué une seule fois. Il est vrai que j'avais soin d'introduire

du couvain operculé en nombre proportionné à la population ; ce qui, du reste, est facile, puisque les populations de colonies à ouvrières pondueuses sont généralement diminuées par le manque d'éclosions, leurs reines ayant cessé la ponte quelque temps avant de mourir, ou les jeunes reines destinées à les remplacer s'étant perdues dans leurs courses nuptiales.

Les expériences de M. Langel, en venant à l'appui de ma théorie, confirment cet axiome : « L'apiculture est une science de minuties, et ce sont ces minuties qui font la réussite et donnent des profits.

Ch. DADANT.

---

## MÉMOIRE SUR L'EAU-DE-VIE ET LES LIQUEURS DE MIEL

(Extrait de l'*Annuaire de la Fédération des Sociétés Françaises d'Apiculture*.)

Messieurs et chers Collègues,

L'an dernier, à pareille époque, je vous exposais les résultats de mes expériences sur la fermentation des eaux miellées, et la fructueuse découverte du ferment alcoolique dans le pollen des ruches. Je vous annonçais dès lors que mes études devaient être complétées par des recherches sur les hydromels liquoreux et les eaux-de-vie de miel. Ce sont les résultats de ces études que j'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui.

Je ne m'attarderai pas à passer en revue tout ce qui nous reste des procédés anciens sur la fabrication des boissons sucrées par le miel. C'est une œuvre de pure érudition dont les éléments épars, mais du reste faciles à grouper, ne nous conduiraient pas à une solution pratique, or nous avons tout intérêt à aller au plus pressé, c'est-à-dire à un emploi du miel qui se prête aux goûts de notre époque.

Ces goûts sont tellement différents de ceux de l'antiquité et même du moyen-âge, qu'il ne faut plus compter sur les recettes de jadis pour satisfaire les consommateurs auxquels nous avons affaire et desquels, il faut bien le dire, dépend l'avenir de nos installations apicoles. Quand le Romain fin de siècle, élégamment couché devant sa table servie de hérissons de Misènes, de pieuvres aux pointes d'asperges, ou de tétines de truies farcies de concombres, désirait boire, la jeune esclave debout près du triclinium délayait dans une coupe d'or à demi-pleine de vin, du miel mélangé de myrrhe.

Lorsqu'au moyen-âge le festin touchait à l'heure où la soif s'émousse, l'écuyer versait aux convives le boguéaste, hydromel mêlé à la bière avec assaisonnement de poix-résine, de piment et de miettes de pain. C'est ce que les statuts de l'ordre de Cluny qualifiaient de *Potus dulcissimus* !

Qui de nous consentirait à ingurgiter de telles macédoines, autrement que par ordonnance médicale !

Il faut délibérément chercher ailleurs et produire autrement.

L'an dernier, il paraissait encore utile d'encourager la production des hydromels secs, peu alcooliques, rappelant nos vins de table habituels.

La récolte surabondante qui encombre les chaix du Midi nous fait perdre tout espoir de débouchés de ce côté, car toutes les vignes reconstituées n'ont pas encore donné leur production, et le jour où le vignoble français sera en pleine valeur, il ne faudra plus compter que les ruches puissent fournir même un minime appoint pour la consommation des vins ordinaires.

Ce genre de boisson demeurera une curiosité, agréable sans doute à déguster chez un apiculteur, mais dont jamais, à prix égal, la spéculation commerciale ne consentira à s'occuper.

Donc la question vitale se pose à nouveau : les abeilles sont indispensables à la culture agricole, mais que faire en France de leurs produits, puisque les Français n'ont pas l'habitude de consommer le miel en nature ? Les y amener par des conférences, les convaincre de la salubrité du sucre de fleurs, de ses vertus hygiéniques ! Sermons que tout cela ! Vous le savez du reste comme moi, on écoute, on paraît s'intéresser, puis on sucre son café à la betterave et on laisse manger à ses enfants des confitures à la glucose. Reconnaissons-le franchement, car nous ne sommes pas ici pour nous leurrer de stériles espoirs, la lutte, de ce côté, est impossible.

Que faire alors ? Simplement suivre la voie que prennent ceux qui réussissent : flatter le goût du jour. Or, si en fait de substance alimentaire, notre époque a un goût bien caractérisé, c'est certainement celui des alcools et des boissons alcooliques.

On en a tant usé et abusé que déjà la santé générale s'en ressent, et que du haut de la chaire des hygiénistes, comme du fond des laboratoires d'analystes, des voix autorisées annoncent un dépérissement lent, mais continual de la race. Quoi de surprenant, puisque l'un des nôtres est parvenu à tuer la vertu sociale, même dans la ruche, en servant de l'alcool aux abeilles ! Par l'alcool, l'anarchie ! Et un jour l'on dira par le sucre de betterave, l'anémie !

Ici, nous pouvons intervenir, le miel nous fournit des boissons vineuses, puis, grâce à la distillation, un alcool d'une saveur délicate, et dont la valeur thérapeutique n'a pas été étudiée, simplement par cette raison que jusqu'ici il a été produit en trop minime quantité pour être commercialement apprécié.

La préparation des hydromels liquoreux nécessite, je vous l'ai dit, une étude nouvelle pour s'accommoder aux goûts de notre époque des produits nouveaux. J'ai entrepris cette étude, et les résultats auxquels elle m'a conduit pourront servir de guide à ceux qui désireraient la pousser plus loin et en tirer un profit commercial.

Il serait trop long de vous donner le détail des expériences de fermentation et des recherches d'arôme auxquelles j'ai consacré plusieurs centaines de kilogrammes de miel. La méthode suffira ; en la suivant, on pourra, sans avoir à craindre les accidents de cuvée, s'adonner aux combinaisons de substances les mieux faites pour flatter le goût des consommateurs.

Chacun sait que le vin ne demeure liquoreux que parce qu'une certaine quantité de son sucre échappe à l'activité des ferment. Pour obtenir ce résultat avec l'hydromel il suffit de forcer le dosage en sucre du moût. Certains raisins d'Espagne et d'Italie, même du midi de la France, produisent des moûts tellement sucrés que les ferment n'en peuvent que difficilement

opérer la totale transformation. Lorsque la fermentation tumultueuse a cessé, on parvient, grâce à des soutirages successifs, à éliminer si bien les levures que le sucre demeure intimement uni au liquide et, par sa présence, accroît et développe la sapidité du vin.

Ce procédé est d'un emploi peu sûr avec les moûts d'eau miellée qui, vous le savez, ne renferment pas les éléments conservateurs contenus dans les moûts des raisins. J'ai dû le remplacer par une méthode plus rapide et dont la sécurité s'appuie sur cette admirable théorie qui porte dans l'industrie le nom de *Pasteurisation*.

Produisez, soit avec les ferments du pollen, soit avec les levures de raisin, des hydromels surchargés de sucre, c'est-à-dire qu'au lieu des 20 ou 30 kilogrammes de miel par hectolitre d'eau suffisants pour obtenir 10 à 15 degrés alcooliques, vous emploierez 50 à 60 kilogrammes de miel pour 100 litres d'eau. La fermentation, extrêmement tumultueuse tout d'abord, se ralentit rapidement et durerait six mois et plus, courant ainsi tous les risques des fermentations secondaires, si l'on ne lui venait en aide.

Vous devez vous rappeler, messieurs, que déjà l'an dernier, dans la communication que je vous ai faite sur les hydromels secs, je recommandais, pour mener à bonne fin l'opération, de maintenir le moût à une température voisine de 30 degrés centigrades. J'avais même, dès lors, indiqué un mode très simple de chauffer le fût. J'ai été amené à le perfectionner ; d'autres que moi ont travaillé à ce perfectionnement. M. Poiré, de Nancy, construit un fût chauffé au charbon ; l'appareil est assez coûteux et son échauffement est intermittent. Un abonné de l'*Apiculteur*, M. Boin, a décrit dans le numéro de janvier un fût que, de mon côté, j'avais fait construire dès le printemps dernier, et dont l'idée première m'avait été fournie par les cuves employées par les fabricants de vins artificiels, vins de raisins secs ou autres.

Pour l'établir, je défonce un tonneau d'une pièce et, dans le fond subsistant, je perce un trou assez grand pour qu'un tuyau en fer-blanc ou même en cuivre rouge étamé puisse y entrer exactement. A la base du tube est soudée une rondelle destinée à faire joint et à recevoir les vis qui maintiennent en place le tuyau. Il est entendu que la rondelle est adaptée sous le fond, c'est-à-dire à l'extérieur, et, afin que le joint soit bien étanche, j'y coule de la propolis.

Au sommet du tonneau est vissée une barre en bois de chêne percée d'un trou dans lequel passe l'extrémité du tuyau, qui est ainsi rendu immobile.

Le tonneau est élevé sur un trépied. En dessous je place une lampe à pétrole sans son tube de verre. Avec une dépense de quelques centimes la température du fût, bien couvert et enveloppé de couvertures, se maintient aisément à 28 ou 30 degrés centigrades.

Il est utile que la cage à air du bec de pétrole fasse joint avec la base du tuyau en cuivre. Pour obtenir ce résultat, je place la lampe sur un bloc en bois muni d'une vis qui fonctionne comme celles des tabourets de piano. Vous voyez, messieurs, que rien n'est moins coûteux que ce genre d'installation ; et remarquez que ce fût rendra des services à tous ceux qui tiennent à avoir des fermentations régulières, qu'il s'agisse de jus de pommes, de

cerises ou de prunes. Grâce à lui, j'ai pu simplifier la formule des hydromels secs que j'ai publiée l'an dernier (1). Mais revenons à l'hydromel liquoreux.

Sous l'influence de la température constante du moût, les fermentes continuent régulièrement leur action et l'on arrive bientôt à obtenir la presque totale transformation du sucre en alcool. Lorsque le gleucomètre ne marque plus que 3 ou 4 degrés d'alcool à produire, on arrête le chauffage, puis on laisse reposer le liquide et l'on soutire.

C'est alors qu'il faut tuer les levures contenues dans le liquide ; c'est donc en ce moment que viendront à notre aide les procédés préconisés par M. Pasteur. Mais l'appareil à pasteuriser est coûteux et, pour les petites quantités auxquelles chacun de nous réduit sa production, voici la méthode que je conseille :

Mettez le moût dans la chaudière d'un alambic et montez l'alambic comme si vous aviez à faire une distillation. Chauffez doucement et, sitôt que le tube réunissant le chapeau de l'alambic au serpentin commencera à s'échauffer, arrêtez brusquement le chauffage, démontez l'alambic, refroidissez la chaudière en la plongeant dans une cuve d'eau froide et versez dans un fût le vin désormais stérilisé.

Vous avez compris, je n'en doute pas, que la pose du chapeau sur l'alambic et sa réunion au serpentin n'a pour but que d'éviter une déperdition alcoolique et aussi l'évaporation de l'arôme que vous aurez donné à l'hydromel.

Ici se place l'intéressante question de savoir quelles substances peuvent être avantageusement introduites dans le fût avant la fermentation. Des essais nombreux peuvent être faits dans cette voie. Ainsi, en remplaçant l'eau par du jus de pommes, on obtient un vin qui prend rapidement la saveur du malaga. En introduisant des fraises en assez grande quantité (20 à 30 pour 100 environ) dans l'eau miellée, on produira un vin analogue à celui de Syracuse ou des Canaries. L'adjonction de quelques grappes de fleur de sureau dans un hectolitre d'eau miellée donne à l'hydromel un goût très fin de muscat qui rappelle à s'y méprendre le vin d'Asti.

Ces quelques exemples suffiront pour guider les amateurs. Toutefois, il est bon, lorsqu'on s'adonne à ces fabrications, de se rappeler qu'il existe une gamme dans les sensations du palais comme il en existe une dans les sons et dans les couleurs. Un mélange mal combiné suffit pour faire manquer toute une cuvée. C'est ainsi que j'ai eu à déguster des combinaisons aventureuses où le miel, les prunes, la menthe et l'anis hurlaient de l'association hétéroclite qui leur avait été imposée et me reportaient instinctivement aux cuisines antiques ou moyen-âgeuses que je vous signalais tout à l'heure. Pour atténuer la tristesse des liquoristes débutants auxquels ces déboires pourraient survenir, je m'empresse de leur annoncer que l'alambic tire parti de toutes les boissons manquées.

*(La fin au prochain numéro.)*

Ch. DEROSNE.  
*Président de la Société Comtoise d'Apiculture.*

(1) Une fois le premier levain au pollen ou à la levure de vin préparé, je délaie simplement le miel dans de l'eau tiède, puis je l'introduis dans le fût ci-dessus décrit, avec 50 ou 60 grammes d'acide tartrique et 10 à 15 grammes de tanin, préalablement dissous, par hectolitre de moût. Puis j'allume la lampe, que je n'éteins que lorsque le gleucomètre est au voisinage de zéro. Au bout de trois ou quatre jours de repos, je fais le premier soutirage. J'ai constaté que le moût stérilisé, comme je l'indiquai l'an dernier, forme un dépôt moins rapide et moins complet que lorsque le miel n'a pas été chauffé. Il est probable que les écumes que rejette la cuisson aident à précipiter les matières en suspension dans l'hydromel et hâtent son éclaircissement.

## COMMENT PRÉVIENT-ON LE PILLAGE AU PRINTEMPS

(Traduit des *Gleanings in Bee Culture* du 1<sup>er</sup> mars)

A cette question, posée par un abonné des *Gleanings*, M. G.-M. Doolittle fait la réponse suivante :

La première chose à faire, c'est de prendre toutes les précautions nécessaires pour que le pillage ne puisse pas se produire. C'est en cela que le débutant est le plus souvent fautif. On laisse les entrées des colonies faibles ouvertes de toute leur largeur, on ouvre les ruches au milieu du jour dans les journées chaudes, ou bien on laisse du miel à la portée des abeilles, ce qui les excite au pillage, au lieu de recourir aux méthodes propres à restreindre leur penchant naturel à se piller les unes les autres.

Un jour un homme vint à moi pour se plaindre de ce que les abeilles de son voisin pillaienr les siennes et me demander d'aller chez ce voisin pour obtenir qu'il enferme ses colonies avant « qu'elles aient achevé de dévaliser la sienne. » Je répondis que j'irais d'abord chez lui voir ce qui se passait, avant de me rendre chez le voisin. En arrivant je trouvai son unique ruche soulevée tout le tour par des cales d'un demi-pouce au-dessus du plateau et à quelques pieds de distance un plat contenant des rayons qui paraissaient avoir contenu du miel une heure ou deux auparavant. Je demandai ce que signifiait ce plat de rayons. Il répondit qu'il avait pensé que les abeilles n'avaient peut-être pas assez de miel et qu'il en avait ainsi placé un peu là pour les nourrir. Je lui dis en peu de mots que s'il laissait toutes les portes de sa maison ouvertes la nuit et répandait quelques pièces de vingt dollars en or à l'entrée, en faisant savoir qu'il avait des milliers de dollars dans la maison, il ne s'attendrait pas à ce que l'or ne disparaîsse rapidement tant à l'entrée que dans la maison ; et que cependant il avait placé ses abeilles vis-à-vis des autres dans la même position qu'il se placerait lui et son or vis-à-vis des voleurs qui pourraient rôder aux alentours, en faisant comme il est dit ci-dessus.

Sans poursuivre mon récit plus loin, je désire dire que la première chose, s'il s'agit de prévenir le pillage, c'est de connaître l'état dans lequel la colonie se trouve au point de vue de la population, au printemps, avant qu'il y ait eu des journées réellement chaudes ; car si une colonie est faible il est à peu près sûr qu'elle sera pillée, à moins qu'on ne prenne des précautions spéciales. De même, si une colonie est sans reine et sans couvain au début du printemps, elle sera presque sûrement pillée ; et le pillage une fois commencé dans ces sortes de colonies, on peut s'attendre à une bataille générale dans le rucher. Je me suis fait une règle au premier printemps, de regarder, un jour qu'il fait frais, dans chaque ruchée, pour savoir combien de ruelles entre les cadres les abeilles occupent, ce que je puis voir d'un simple coup-d'œil, et j'en agis ainsi avec chaque colonie avant qu'elle soit sortie de la cave. Si la colonie occupe cinq ruelles (1) ou davantage, je la classe comme bonne et aux bonnes je laisse, pendant les mois du prin-

(1) Les cadres Doolittle mesurent 273 mm.  $\times$  273 dans œuvre, ce qui donne un rayon de 7  $\frac{1}{2}$  dem. carrés environ. *Réd.*

temps, une entrée de 3 pouces de long sur  $\frac{3}{8}$  pouce de haut ( $76 \times 9 \frac{1}{2}$  mm. *Réd.*), ce qui est amplement suffisant pour n'importe quelle colonie après qu'elle a fait sa première sortie de propreté. Si la colonie n'occupe que quatre ruelles, je réduis à  $1 \frac{1}{2}$  pouce la longueur de l'entrée, la hauteur restant la même que ci-dessus. Si elle n'occupe que trois ruelles, je ne laisse alors à l'entrée que  $\frac{3}{4}$  pouce de long (19 mm. *Réd.*) et il est rare que je rétrécisse une entrée beaucoup plus que cela. Il est très facile de dire : « rétrécissez l'entrée de façon à ce qu'il ne puisse passer qu'une abeille à la fois », mais celui qui l'essaiera ne tardera pas à s'apercevoir qu'il se présente un inconvénient du fait des abeilles mortes qui sont trainées hors de la ruche et qui, ne pouvant passer par l'étroit espace, finissent par obstruer l'entrée complètement. Si le groupe, dans une ruche, n'occupe pas trois ruelles en quantité suffisante pour faire considérer la colonie comme en état de se tirer d'affaire, ou s'il occupe moins de trois ruelles, alors je retire tous les rayons, sauf un de miel et un pour le couvain, et j'insère une partition, en plaçant le rayon de miel contre la paroi de la ruche, le rayon à couvain à côté et la partition contre celui-ci, tandis que l'entrée, réduite à peu près à la plus petite dimension indiquée ci-dessus, est placée au côté opposé de la ruche ; de cette façon les abeilles, pour entrer et sortir, doivent traverser l'espace vacant entre la partition et l'entrée.

Placée de cette manière, une colonie doit être trop faible pour être bonne à rien si elle ne se défend pas contre les pillardes, car les pillardes n'aiment pas à circuler sur un long espace vide à l'intérieur d'une ruche, y étant exposées à être à chaque instant saisies par une sentinelle.

Comme preuve de l'efficacité de cet expédient, je puis dire que je n'ai pas eu une colonie pillée depuis que je l'ai adopté et il est rare qu'il y ait une tentative de pillage, même dans de faibles nucléus. Si vous trouvez une colonie sans reine, donnez-lui du couvain provenant d'une autre famille, en attendant de pouvoir lui procurer une reine, mais cela à condition qu'elle ait encore une bonne population. Si ce n'est pas le cas, réunissez-la à une autre colonie possédant une reine.

Maintenant, si par suite de négligence dans les manipulations ou pour toute autre cause, le pillage se déclare, je crois que la meilleure chose à faire est d'étendre un drap sur la ruche attaquée, en le fixant sur le sol tout le tour de la ruche, de façon à ce qu'aucune abeille du dehors ne puisse s'introduire. Laissez-le ainsi pendant une demi-heure, puis enlevez-le soudainement, de façon à laisser partir les pillardes qui se sont rassemblées en dessous et de permettre aux abeilles de la ruche que le drap a retenues dehors de rentrer. Replacez le drap que vous pourrez retirer au bout d'une autre demi-heure, puis mettez contre l'entrée une poignée d'herbe sèche ou de foin et par dessus une autre poignée de foin mouillé, ce qui permettra à la colonie d'être en paix le reste de la journée, vu que les pillardes n'aiment pas à se faufiler à travers du foin mouillé, à moins qu'elles ne voient quelques-unes d'entre elles sortir constamment avec une charge de miel ; or vous avez empêché les charges de miel de sortir grâce au drap placé avant le foin mouillé.

Ainsi que je l'ai dit, ce moyen arrêtera le pillage de toute colonie bonne à quelque chose, quand l'entrée aura été disposée comme ci-dessus ; et à

l'exception d'un seul cas, si une colonie ne sait pas se défendre le jour qui suit celui où elle a été traitée de la façon décrite, je préfère lui enlever ses rayons et donner à ses quelques abeilles la chance de se réunir à quelque autre colonie, plutôt que de courir le risque d'avoir tout le rucher démóralisé si cette ruche vient à être attaquée à un moment où je ne serai pas là pour y mettre ordre. L'exception à laquelle j'ai fait allusion, c'est le cas où une colonie, tout en étant très faible, possède une reine de choix que je désire sauver, mais pour laquelle je n'ai pas de place juste à ce moment. Si ce cas se présente, traitez la colonie au drap et au foin mouillé comme ci-dessus et, la nuit venue, transportez-la à la cave et l'y laissez jusqu'à ce que vous ayez trouvé l'emploi de la reine. Si vous tenez à faire développer la colonie et si elle est assez forte pour vivre à la cave jusqu'à ce que les abeilles puissent récolter du pollen, vous pourrez alors la sortir et lui donner un peu de couvain prêt à éclore pour la renforcer, vu que, à partir du moment où les abeilles récoltent du pollen naturel en abondance, leur penchant au pillage semble disparaître dans une grande mesure.

Je suis entré dans de grands détails, parce qu'il n'y a rien de plus désagréable au printemps que le pillage.

---

## CE QUE DEVIENNENT LES RUCHES QU'ON NE VISITE PAS

### Un acte de vandalisme

Troinex (Genève), 15 mai.

..... L'état de mes yeux s'étant amélioré, je suis allé, au mois de mars, faire visite à mes abeilles dans le Jura, malgré le mauvais temps (1).

Je les ai trouvées en très mauvais état vu que l'année dernière j'avais dû les négliger complètement; elles étaient fortement propolisées et pleines de miel de bourgeons de sapin, surtout dans mon beau rucher en Vallières, au-dessus de Gex. J'ai trouvé du désordre dans plusieurs casiers, les abeilles ayant fortement essaimé en mon absence et étant restées faibles ou orphelines.

De plus la dernière fois que j'avais pu soigner mes ruches, j'avais essayé, selon le conseil de M. de Layens, de donner à la fois toutes les bâtisses et j'ai eu 18 casiers dévorés par les fausses-teignes; les parois et les cadres étaient mangés et transpercés comme des tamis; d'énormes vers, enfermés dans les parois, essayaient de prendre possession des autres casiers voisins, mais ceux-ci, forts en population, ont su se défendre et tuer les vers au fur et à mesure qu'ils sortaient la tête. Quand aux casiers mangés, il n'en est rien resté qu'un monceau de débris que j'ai dû brûler et enterrer profondément.

(1) M. Giuntini, professeur d'apiculture aux Ecoles secondaires rurales du canton de Genève, possède de beaux ruchers dans le pays de Gex (sur territoire français). Dans le cours de l'année dernière, il tomba très gravement malade des suites de la piqûre d'une mouche charbonneuse et fut pendant longtemps menacé de perdre la vue.

Notre collègue a un système de ruches à lui, qu'il appelle franco-polonais: les colonies sont réunies dans de grandes caisses divisées en trois compartiments ou casiers. M. Giuntini, avant de se retirer à Genève, son pays d'origine, avait exercé l'apiculture sur une grande échelle en Podolie, pendant un grand nombre d'années. *Réd.*

Enfin, j'avais l'espoir de refaire des essaims avec les bonnes colonies restantes ; malheureusement, cher M. Bertrand, j'ai été victime, cette année, d'un acte de vandalisme épouvantable ; un bandit habitant en Vallières, aidé de quatre autres individus ivres, a culbuté toutes mes ruches et les a fait rouler dans la prairie qui est très en pente. Il y avait douze caisses à trois compartiments, deux grandes caisses à six compartiments, servant de magasins à cadres et bâties. Une belle tour, composée de trois étages et placée sur une bascule, fut roulée avec beaucoup de vitesse et alla se heurter contre la maison d'habitation de M. Dupont, père du consul suisse de St-Pétersbourg et propriétaire de la campagne de Vallières. M. Dupont et sa femme étaient cloîtrés dans la maison sans pouvoir en sortir, vu que portes et fenêtres étaient couvertes d'abeilles furieuses.

Enfin on vint à leur secours et on me télégraphia d'arriver au plus vite, ce que je fis le même jour. La gendarmerie, avertie, vint dresser procès-verbal et se mit à la recherche des malfaiteurs. Jugez de mon émoi ; j'ai cru avoir une apoplexie et j'eus un anévrisme au palais qui fut immédiatement cautérisé.

Accompagné de l'agent de la police secrète de Gex, nous nous sommes rendus à mon rucher, où heureusement j'ai trouvé un des fils de M. Dupont qui, très courageusement, s'est offert pour m'aider, avec quatre autres personnes, à remettre mes caisses sur les piquets où elles étaient. Cette opération fut longue et dangereuse, mais j'avais plusieurs voiles et deux enfumoirs et nous avons puachever notre triste besogne.

Le soir je rouvris les trous-de-vol, que j'avais fermés pour porter les caisses en place ; une énorme quantité d'abeilles qui étaient allées butiner cherchaient à rentrer.

Le lendemain je suis allé mettre de l'ordre dans les caisses. Le désastre est grand, comme vous pouvez le supposer, cependant, grâce à ma cire gaufrée sur papier, il y a moins de mal que je ne craignais, mais les trois quarts des colonies sont mutilées. J'irai demain donner un coup-d'œil.

M. le sous-préfet et M. le procureur de la République ont été très aimables pour moi, ils m'ont promis l'arrestation du bandit et j'ai l'espérance d'obtenir une indemnité de sa famille. Dans tout le pays on est scandalisé et je reçois beaucoup de condoléances.

Albert GIUNTINI.

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler les risques auxquels on s'expose en donnant à la fois toutes les bâties aux ruches et en ne visitant pas de temps en temps les colonies pour s'assurer que tout y est en ordre. Notre pauvre collègue, empêché par la maladie, en a fait malgré lui la triste expérience. Si l'on donne ou laisse aux populations peu nombreuses plus de rayons qu'elles n'en peuvent protéger contre les attaques des fausses-teignes, celles-ci peuvent se développer à leur aise, les abeilles ne tardent pas à devenir incapables de défendre leur couvain et la destruction de celui-ci amène rapidement le dépeuplement. De même les ruches qui ont essaimé doivent être surveillées, car elles peuvent devenir orphelines ou être épuisées par la sortie de plusieurs essaims.

## TRANSPORT D'UNE RUCHÉE EN COCHINCHINE

### et instructions pour les transports sous les tropiques

*Bung, par Chu-dau-mot, Cochinchine française, 6 décembre 1893.*

Vous m'avez demandé, autrefois, de vous faire connaître si j'avais réussi à transporter des abeilles d'Europe en Cochinchine. J'ai acheté à Marseille une ruche d'abeilles italiennes, dont la population se montait au moins à 15000, m'a dit le marchand, M. Petitot. Sur les rayons, dans le dessus de la ruche, j'avais fait clouer une toile métallique pour l'aération et afin que la chaleur intérieure put monter. De plus, devant le trou-de-vol, j'avais fait une espèce de véranda avec de la toile métallique clouée à la planchette supérieure et à celle du bas. La ruche avait été placée au-dessus de la cabine du commandant. Pendant la traversée j'ai donné de la farine à mes petites bêtes, mais elle n'a servi qu'à engendrer des vers. Par dessus la toile métallique, placée au-dessus des cadres, j'avais mis un nourrisseur qui m'a servi à abreuver mes abeilles ; chaque jour, jusqu'à notre arrivée à Colombo (Ceylan), elles buvaient un demi-litre d'eau additionné de quelques morceaux de sucre et de deux ou trois cuillerées à café de miel.

Dès que nous avons touché l'Egypte, j'ai tenu entr'ouverts les côtés de la caisse qui enfermait la ruche, et le jour j'entre-baillais la petite porte à coulisse que j'avais fait faire dans la partie supérieure de cette même caisse, afin de pouvoir verser l'eau dans le nourrisseur. Jusqu'à Colombo tout marcha bien, la mortalité fut presque nulle. Mais là, le bateau étant arrêté, l'air calme, j'oubliai d'ouvrir la petite porte à coulisse et en une seule nuit j'ai perdu les deux tiers de mes abeilles ; j'ai pensé que la chaleur les avait tuées. Ne pouvant voir que les cadavres déposés sous la véranda, je ne pensai pas tout d'abord que les morts fussent aussi nombreux qu'ils l'étaient en réalité. J'enlevai les cadavres par un petit coin de la véranda en soulevant un peu la toile métallique, et je fis cette opération enfermé dans ma cabine, de peur que quelque abeille, venant à m'échapper, n'allât piquer quelqu'un des passagers. Avec de la fumée j'avais essayé de faire rentrer les vivantes dans la ruche, mais elles s'obstinèrent à rester dehors.

Une fois arrivé à Saïgon, je plaçai ma ruche dans un jardin et j'enlevai la toile métallique placée devant le trou-de-vol et formant véranda. A tour de rôle les abeilles sortirent pour se vider. Plus tard, j'ai constaté qu'un bon nombre, forcées par la nature, avaient transgressé les lois de la propreté et sali la ruche un peu partout, voire même les rayons de miel. Dès le lendemain de mon arrivée, j'ai constaté que quelques abeilles apportaient du pollen, ce qui me fit espérer que la reine vivait encore. Quinze jours après, j'apportai la ruche ici et l'installai de manière qu'elle soit à l'ombre à partir de 11 heures. Je transvasai ensuite toutes les abeilles et quelques rayons dans une caisse, afin de pouvoir nettoyer la ruche. C'est alors que je vis que les morts étaient plus nombreux que je n'avais pensé, car derrière la vitre et entre les rayons ils gisaient par centaines. La ruche nettoyée, je remis les abeilles dedans. Elles restèrent trois semaines inactives et ne sortant presque pas. Ensuite elles se mirent à travailler avec beaucoup d'acti-

vité et cela dura plusieurs jours, et j'ai pu constater qu'il y avait quelques centaines de cellules d'ouvrières operculées; il m'a même semblé qu'il y avait aussi deux mauvaises petites cellules de reines operculées, mais pas une seule cellule à bourdon. Depuis huit ou dix jours mes abeilles sont rentrées dans leur inaction. Elles apportent un peu de miel et un tout petit peu de pollen. Elles ne font donc pas pondre leur reine et elles ne travaillent pas du tout sur la cire gaufrée que je leur ai donnée.

Plusieurs espèces d'oiseaux font la chasse à mes abeilles, et moi je fais la chasse à ces oiseaux. Si vous connaissez un moyen de pousser les abeilles à faire pondre la reine, veuillez me l'indiquer, car je ne pense pas réussir si cette dame n'augmente pas plus vite le nombre des ouvrières.

Les fleurs sont nombreuses dans ce pays et cela pendant toute l'année; j'ai même reconnu quelques espèces d'arbres qui donnent de la miellée, mais en petite quantité.

Dans quelques mois je tâcherai de prendre un ou deux essaims d'abeilles sauvages pour essayer de les apprivoiser. Un de mes frères a déjà essayé, mais sans succès; son essaim est parti après avoir mangé le miel et le sucre qu'il avait mis dans sa caisse. Par des trous-de-vol, assez étroits pour retenir la reine prisonnière dans la ruche, peut-être réussirai-je à retenir tout l'essaim.

Votre tout dévoué in X<sup>to</sup>

H. SIMON.

Nous remercions vivement notre correspondant de son intéressante relation et serions heureux d'apprendre que sa pauvre colonie, si éprouvée de son voyage sous les tropiques, a pu se remonter et s'acclimater.

Le moyen habituel pour stimuler la ponte consiste à nourrir à petites doses.

M. Simon nous avait demandé des directions pour le transport et nous les lui avions données sous la dictée de M. Cowan, qui était à ce moment notre hôte et était mieux renseigné que nous sur les précautions à prendre. Voici quelles étaient ces instructions, qui n'ont pas été suivies en tous points :

Pour le transport d'Europe en Cochinchine, les abeilles devront être logées sur des cadres de petite dimension, de préférence plus larges que hauts (cadres de 6 à 9 déc. carrés). Le cadre type anglais conviendrait très bien. Il est désirable que les cadres soient bâties sur de la cire gaufrée soutenue par des fils de fer, comme nous le faisons du reste pour toutes nos ruches.

Il va sans dire que les rayons devront contenir quelques kilos de nourriture et du pollen.

La caisse contenant les cadres devra avoir une hauteur sensiblement plus grande que celle des cadres, soit environ le double; cela afin que les abeilles puissent se grouper, au besoin, en dessous des cadres.

Il sera bon d'espacer les cadres un peu plus que d'habitude, c'est-à-dire qu'ils devront être placés à 42 ou 45 millimètres les uns des autres, de centre à centre. Ils devront être fixés au moyen d'agrafes ou d'équerres, de façon à ne pas se déplacer par suite des secousses.

La caisse sera fermée en dessus par un treillis métallique sans autre couverture.

Au bas de la ruche il y aura une entrée ou trou-de-vol régnant sur toute la longueur de l'une des parois et fermée au moyen d'un treillis métallique mobile. Cette ouverture pourra servir à retirer de temps en temps les cadavres des abeilles, dont la mortalité sera très grande.

Il sera indispensable que les ruches soient toujours dans l'obscurité la plus complète.

Dès votre arrivée à Suez, vous demanderez à placer les ruches dans une des chambres *froides* du navire (non pas dans les chambres glacées, naturellement). La température qui convient le mieux aux abeilles en voyage est + 6 à 10° centigrades.

Il sera bon de donner de temps en temps de l'eau aux abeilles, au moyen d'une éponge placée sur le grillage qui ferme la ruche en dessus.

Nous nous souvenons d'avoir lu dans le *British Bee Journal* la lettre d'un abonné de l'*Hindoustan*, qui possédait là-bas un rucher d'abeilles italiennes en pleine prospérité et avait abandonné la culture des abeilles indigènes, trop difficiles à conduire.

---

## CAS DE GUÉRISON DE RUCHES LOQUEUSES

Cher Monsieur.

Lors de ma visite, en février passé, je vous avais promis de vous tenir au courant, après l'inspection du printemps, d'une ruche loqueuse que j'avais guérie en 1893 ; permettez-moi de vous exposer l'historique de la ruche.

Le 22 mai 1893 ayant voulu faire, avec l'aide de M. Lucien Grobety, apiculteur très expérimenté des Planchettes, un essaim artificiel sur une forte colonie logée en ruche Dadant, nous avions déjà enlevé plusieurs cadres pour chercher la reine et constater la présence d'œufs ou de jeunes larves, lorsque nous remarquâmes au centre d'un rayon où le couvain était éclos deux ou trois cellules encore operculées ; nous les ouvrîmes, les larves étaient mortes et en décomposition. Ma ruche était loqueuse.

Pour arrêter les progrès du mal, voici le procédé que j'ai suivi :

J'ai enlevé, sans les abeilles, tous les cadres ne contenant pas de couvain, pour les passer aux vapeurs de soufre pendant plusieurs jours dans une ruche qui devait plus tard recevoir la colonie. Puis, après avoir tué la reine pour arrêter la ponte, ce qui est surtout nécessaire en été, j'ai resserré la population entre les partitions sur les cadres contenant le couvain, afin que les abeilles continuent d'élever celui qui était encore sain.

De suite une nourriture antiseptique, composé d'un sirop de miel ou de sucre additionné d'un gramme par litre de naphtol dissous dans de l'esprit-de-vin rectifié, fut donnée régulièrement à cette colonie, mais comme les abeilles ont de la peine à prendre ce liquide à cause du remède, j'ai alterné avec du sirop mêlé à de l'eau-de-vie camphrée en dose un peu plus forte que celle du naphtol. Le nourrissement doit durer longtemps, au moins jusqu'à la naissance d'abeilles provenant d'une nouvelle reine.

En même temps, pour désinfecter la ruche, du camphre en morceaux enveloppés dans de la toile fut placé sous les cadres ; cette précaution fut prise également avec les ruches voisines de la malade pour éviter la contagion.

La ruche a été laissée en repos pendant douze jours avant d'être ouverte, afin de laisser aux abeilles le temps d'élever des cellules maternelles ; à la visite une cellule était ouverte, ce qui indiquait la naissance d'une jeune reine, et toutes les autres ont été détruites ; une d'elles renfermait une larve morte.

Le vingt-unième jour depuis la première opération et la journée étant favorable, la colonie a été transvasée dans la ruche contenant les rayons soufrés, que j'avais mis auparavant à l'air pour enlever l'odeur du soufre.

M. Grobety m'ayant vendu une jeune reine fécondée, elle fut mise en cage et acceptée le deuxième jour par les abeilles ; j'avais tué préalablement celle née pendant le traitement.

J'ai coupé et brûlé les parties des rayons contenant le couvain malade, en laissant le miel et les cellules vides dans les cadres, qui ont subi dans la ruche, préalablement bien nettoyée, la même opération avec le soufre. Ces mêmes cadres ont servi à l'agrandissement de la colonie. Comme la ruche a été nourrie alternativement avec les deux sirops mentionnés, la population s'est vite augmentée, ainsi que les provisions. Elle a été visitée minutieusement plusieurs fois et à la mise en hivernage aucune trace de maladie n'a été constatée. Ce printemps elle était prospère et en bonnes conditions.

Un autre cas, constaté seulement à la visite d'automne, fin septembre, dans une ruche en paille, a été traité d'une autre manière. Comme la ruche renfermait beaucoup de provisions, j'ai taillé et détruit les rayons mauvais, en ayant soin d'enlever tous ceux qui pouvaient contenir du couvain mort, car la maladie était à son début et n'avait atteint que quelques cellules disséminées dans le bas des rayons.

J'ai mis dans l'intérieur de la ruche du camphre en morceaux enveloppés dans un peu de toile, que j'ai placés sur le plateau dans la partie vide de rayons.

Cette ruche, éloignée de mon habitation, n'a pas reçu d'autre soin ; elle a parfaitement passé l'hiver et à la visite en avril un beau couvain se trouvait dans les rayons nouvellement construits ; plus de maladie, mais la ruche répandait une odeur camphrée, car le camphre n'était pas complètement évaporé, malgré son séjour pendant tout l'hiver.

Comme plusieurs cas de loque ont été constatés l'année passée dans diverses localités du canton de Neuchâtel, les apiculteurs doivent faire attention et indiquer quel procédé ils ont employé pour arrêter cette maladie.

L'hiver doux que nous avons eu dans nos montagnes n'a pas été favorable aux abeilles, qui sortaient par une température froide et tombaient sur la neige pour ne plus se relever ; plusieurs fortes colonies se sont dépeuplées et sont mortes laissant leurs provisions d'hiver. Il faut désirer que l'année soit favorable aux essaims pour remplir les vides faits pendant l'hiver.

Si j'apprends d'autres cas de guérison de la loque, je m'empresserai de vous les communiquer avec les procédés employés.

## UN ESSAIM PRINTANIER

Cher Monsieur Bertrand,

Le 15 avril, j'ai trouvé sur un petit arbrisseau, devant mon rucher, un essaim d'un kil. environ. J'eus d'abord l'idée que j'étais en présence d'une colonie qui avait déserté sa ruche, car les mâles n'avaient pas encore fait leur apparition et je visitai toutes mes ruches, sans cependant chercher à voir les reines ; elles étaient toutes régulières. Je retournais donc à mon essaim avec l'intention de le réunir à une faible colonie, lorsque j'y remarquai une jeune et jolie reine bien développée, qui me fit l'effet de n'être pas fécondée. Je me décidai à mettre les abeilles dans une ruchette pour me rendre compte de ce qu'il en était. Tous les deux ou trois jours j'allais voir s'il y avait de la ponte, toujours rien. Le 1<sup>er</sup> mai je m'étais décidé à réunir cet essaim à une ruche lorsque je remarquai une magnifique ponte très régulière ; elle avait dû commencer la veille. Aujourd'hui trois cadres sont occupés par le couvain.

La saison apicole ne va pas : toujours la bise et le froid ; ma bascule, qui m'avait annoncé 1  $\frac{1}{2}$  kil. d'augmentation dans la première quinzaine d'avril, a dégringolé de 3 kil. de cette date à aujourd'hui.

Saxon (Valais), 13 mai.

Jos. ORSAT.

Cet essaim printanier est, sans doute, le résultat d'un renouvellement de reine. Dans une de nos ruches de Nyon il y a eu également au commencement d'avril un remplacement de la mère, mais la nouvelle née, que nous avons vue, n'a probablement pas pu se faire féconder, soit à cause du temps peu favorable, soit parce que les mâles étaient encore rares. Elle a déposé quelques œufs mâles, puis la ponte a cessé. Nous l'avons supprimée le 16 mai, pour introduire dans la ruche un essaim qui venait de sortir.

Contrairement à l'année dernière, les abeilles se montrent, ce printemps, disposées à essaier.

---

### Acceptation d'une reine par une colonie ayant des ouvrières pondeuses

Cher Monsieur,

Après avoir lu dans les deux dernières livraisons de la *Revue* les articles concernant les ouvrières pondeuses, je prends la liberté de vous adresser ci-après, au sujet d'une ruche contenant aussi des abeilles pondeuses, les observations inscrites sur mon journal du rucher :

Ruche n° 16. Abeilles du pays.

1894, 10 mars. — Orpheline, pas trace de couvain, 6 cadres d'abeilles.

6 avril. — Trouvé couvain de bourdons disséminé, (ouvrières pondeuses).

7 avril. — Ajouté la population orpheline du n° 12.

17 avril. — Donné une reine italienne. (Pour l'introduction de cette reine, j'ai remplacé le couvercle de la boîte dans laquelle je l'ai reçue par une

feuille gaufrée sur les deux faces de laquelle j'ai étendu du miel pris dans la ruche bourdonneuse.)

18 avril. — La feuille gaufrée servant de couvercle a été percée ; la reine se trouvait encore dans sa boîte, que j'ai aussitôt découverte entièrement.

20 avril. — Aperçu la reine sur un cadre et du couvain frais (œufs frais).

1<sup>er</sup> mai. — Ruche en bon état, couvain magnifique.

14 mai. — Les abeilles italiennes provenant de la nouvelle ruche commencent à sortir et la ruche est en pleine activité.

L'introduction de la reine a donc parfaitement réussi et la ruche pourra arriver à une force suffisante pour profiter de la floraison de l'esparcette qui s'annonce bien.

Pour peu que la pluie continue à nous visiter, la récolte sera supérieure à celle de l'année dernière.

Bramois (Valais), 15 mai.

Henri GAY.

## SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

### Résultat des pesées de nos ruches d'observations en avril 1894.

	Système de ruche	Force de la colonie	Consom. du 4 <sup>er</sup> oct. 93 au 1 <sup>er</sup> avr. 94 en grammes	Augmentat. nette en grammes	Diminution en grammes	Journée la plus forte en grammes	DATE
Econe, école d'agric. Valais	?	moyenne	4.500	2.400	—	600	26 avr.
Mollens .....	Dadant	forte	—	200	—	300	23 et 24 »
Saxon .....	»	moyenne	?	500	—	?	—
Chamoson .....	»	forte	?	—	500	100	—
Bulle .....	Fribourg	Layens	»	7.400	—	3.000	200 26 »
La Sonnaz.	»	Dadant	moyenne	?	1.500	—	1.500 26 »
Aubonne .....	Vaud	»	forte	?	—	700	500 23 »
Bournens.....	»	»	»	5.800	2.950	—	1.600 26 »
Brent .....	»	Dadant-Blatt	»	7.700	5.400	—	1.100 10 et 11 »
Bressonnaz....	»	»	moyenne	8.700	5.300	—	3.800 26 »
Carrouge .....	»	»	?	300	—	1.200	26 »
Juriens.....	»	Dadant	»	9.500	—	2.450	?
Pomy .....	»	Layens	f.moyenne	8.300	3.690	—	2.800 26 »
St-Prex.....	»	Dadant	moyenne	6.000	2.100	—	1.000 26 »
La Plaine....	Genève	Layens	forte	?	—	700	?
Cormoret, Jura Bernois	Dadant	»	»	7.655	1.000	—	?
Belmont ..	Neuchâtel	Dadant, 13 cad.	»	13.200	—	700	1.000 23
Coffrane ..	»	»	»	9.950	—	2.050	400 28 »
Ponts .....	»	Dadant-Blatt	»	9.310	—	1.840	150 8 »
St-Aubin..	»	»	moyenne	9.000	—	600	500 15 »
Treytel ...	»	Dadant	»	5.000	—	500	?
Wavre....	»	»	forte	?	1.050	—	2.100 23 »
Bôle .....	»	»	moyenne	?	1.400	—	500 6 »

Dans presque toutes nos stations l'hivernage a été excellent : peu de pertes et des populations extraordinairement fortes à la sortie de l'hiver ; il n'y a guère que dans le Val-de-Ruz et au Val-de-Travers où les ruches paraissent avoir souffert de la dysenterie. La consommation pendant les six mois varie entre 4500 gr. à Econe et 13,200 gr. à Belmont ; elle a donc été forte dans la plupart de nos contrées, ce qu'il faut attribuer en partie à la qualité du miel, en partie aux nombreuses sorties que les abeilles ont pu faire pendant l'hiver — circonstance heureuse, qui a sauvé la plupart de nos colonies, lesquelles sans cela auraient évidemment beaucoup souffert d'une réclusion prolongée. Grâce à ces sorties répétées à de courts intervalles, les provisions de qualité douteuse n'ont pas trop compromis la santé de nos bestioles.

Cette année encore la végétation se trouve en avance de 15 jours au moins sur les années ordinaires ; mais le mois d'avril, loin d'être aussi favorable à nos abeilles que son précédent, n'a fourni qu'une maigre récolte. Cependant, on avait rarement vu une pareille richesse de fleurs sur les arbres fruitiers et dans nos prés. Le nectar faisait défaut et au moment où il commençait à se produire avec abondance (le 26), le mauvais temps est survenu et a mis fin pour un moment à l'activité de nos ouvrières. Espérons que ce travail pourra être repris bientôt avec d'autant plus de succès.

Belmont, le 7 mai 1894.

Ulr. GUBLER.

---

## NOUVELLES DES RUCHERS ET OBSERVATIONS DIVERSES

*Roch Ferrier*, Bracquegnies (Belgique), 1<sup>er</sup> mai. — Les arbres fruitiers ont bien donné chez nous : il y a déjà passablement de nouveau miel opéculé dans les ruches. Le printemps qui menaçait d'être trop sec, comme celui de l'année dernière, s'est soudainement rafraîchi de quelques bonnes pluies. Les plantes pleines de vie fourniront probablement une floraison riche ; les colonies, en bon état par suite d'un hiver relativement doux, pourront en profiter largement et tout fait prévoir jusqu'ici une bonne campagne apicole.

*Pierre Bois*, Jersey, 16 avril. — Après une sécheresse assez prolongée, il est tombé beaucoup d'eau ici ces jours, ce qui nous promet de fortes récoltes si l'été est propice.

*Loraux* (Ardennes), 5 mai. — La campagne apicole se présente favorable, les ruches augmentent en population de jour en jour, elles ont déjà fait beaucoup sur le saule et les arbres fruitiers ; leur poids est plus fort qu'avant l'hivernage. Les prairies naturelles et artificielles donnent plus d'espérances que l'année dernière, quoique la température se soit sensiblement refroidie depuis une douzaine de jours, causant ainsi un arrêt propice dans la végétation qui aurait pu se trouver en avance sur la population des ruches.

*P. Ruffy*, Delémont (Berne), 11 mai. — Les ruches sont superbes, mais se préparent toutefois à l'essaimage, malgré la place que je leur ai donnée ; comme d'habitude, hivernage parfait, aucune perte, toujours en laissant les trous de vol tout ouverts en hiver.

*S. Dimitrieff* (Bulgarie), 19 mai. — Les abeilles ont bien hiverné, mais le printemps pluvieux ne favorise guère le développement des colonies.

*M. Philippe Bodin*, conseiller municipal, à Magny-Lambert, par Vilaines-en-Duesmois (Côte-d'Or), nous adresse une réclamation au sujet d'une phrase insérée dans la *Revue* n° 4, p. 81. Il dit : « M. Nairey Bernard (Côte-d'Or) prétend avoir deux premiers prix au concours de Chatillon-sur-Seine pour l'apiculture ; il y avait deux premiers prix et il m'en a été décerné un, donc M. Nairey ne peut pas en avoir eu deux. »